

**BORDEREAU D'ENVOI**

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES  
 QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE  
 ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE  
 ← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

**82306791**

P.V. N° 1441 / 1982

OBJET DE LA PROCÉDURE

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Recherches origine d'un objet volant non identifié.

ENQUÊTE

<input type="checkbox"/>	PRÉLIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

X

NUMÉRO D'ORDRE	DÉSIGNATION DES PIÈCES
1	- Procès-verbal de renseignements
2	- Procès-verbal d'audition de
3	- Plan de situation.

INDEXATION DU DESTINATAIRE (X)  
 NOMBRE D'EXEMPLAIRES

SUITE DU B. E. SUR PAGE(S) SUIVANTE(S)

DESTINATAIRES	2	<del>XXXX PROCÈS-VERBAL DE LA PROCÉDURE</del>
	1	Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région Haute-Normandie et du département de la Seine-Maritime à <u>ROUEN</u>
	1	- Monsieur le Procureur de la République à <u>ROUEN</u> .
	1	- Général, Commandant la 2° Région Aérienne à <u>PARIS</u>
	X2	- Monsieur le Ministre de la Défense, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire, Sous-Direction Organisation Emploi.
	1	- Général, Commandant Régional de la Gendarmerie à <u>LILLE</u>
	1	- Général, Commandant la 12° Division d'Infanterie et la 23° Division Militaire Territoriale à <u>ROUEN</u>
	1	- Colonel, Commandant la Légion de Gendarmerie de Haute-Normandie à <u>ROUEN</u>
	1	ARCHIVE TRANSMISE AU Cdt de Compagnie LE

VU ET TRANSMIS PAR :  
 Le Colonel Commandant  
 par intérim la Légion de Gendarmerie  
 de Haute-Normandie

DATE, SIGNATURE, CACHET  
 13 SEP. 1982

de RENSEIGNEMENTS

ADMINISTRATIFS

CODE UNITE 00531 PROCES-VERBAL N° 1441 / 1982 / 197

N° PIECE 1 N° FEUILLET 1

NATURE PRECISE DES FAITS - REFERENCE

ANALYSE : Recherches origine d'un objet non identifié.

REFERENCES : C.M n° 32.600 MA/GEND. du 2 Août 1968. Note n° 2004 / 2 BSO Légion de Haute-Normandie en date du 11 décembre 7

NOUS SOUSSIGNÉ(S)

Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

XXXXXXXXXXXX

RAPPORTONS LES OPERATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUEES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMEMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS

DATE HEURE

CE JOUR Onze Août mil neuf cent quatre vingt deux, à dix-huit heures, au bureau de notre brigade, se présente Monsieur , qui nous déclare que le vendredi 6 Août 1982, vers 20 heures, alors qu'il circulait sur le chemin départemental 43 à MONT-SAINT-AIGNAN (76), il avait aperçu un objet étrange se déplaçant SUD-NORD.

-6- ENQUETE -0-

Monsieur a été entendu ( Pièce n° 2 ). Il précise que l'objet était de forme ovoïde, d'un diamètre de 2 mètres environ, de couleur gris métallique. Sur le coté, il a vu une figure géométrique ressemblant à un oeil, de couleur rouge lumineux.

Le douze Août mil neuf cent quatre vingt deux, nous nous sommes rendu à MONT-SAINT-AIGNAN (76).

Malgré nos recherches, nous n'avons pu recueillir l'identité de la personne citée par Monsieur

Nous avons interrogé plusieurs personnes de la rue des Mouettes. Aucun renseignement positif ne nous a été rapporté. Aucune trace quelconque n'est visible sur les toitures des habitations ainsi que sur les environs.

Au cours de l'audition du témoin, il nous a semblé utile de lui faire préciser l'évaluation des distances. Des résultats obtenus, il s'avère que celui-ci ne semble pas avoir une estimation correcte.

Par message radio, nous avons rendu compte des faits à notre Commandant de Compagnie.

-----

DESTINATAIRES	<input type="checkbox"/>	Voir B.E	DATE DE CLOTURE	VU ET TRANSMIS PAR
	<input type="checkbox"/>		7 Septembre 1982	LE COMMANDANT D'UNITE
	<input type="checkbox"/>		SIGNATURE(S)	SIGNATURE ET CACHET
	<input type="checkbox"/>		ARCHIVE EN REMISE AU COT	

GROUPEMENT

# PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

AFFAIRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

P.V N° 1441 / 1982

DE TEMOIN

PERSONNE  
ENTENDUE

Monsieur

RÉFÉRENCES

CE JOUR Onze Août mil neuf cent quatre vingt deux, à 18 heures 10,  
NOUS SOUSSIGNÉ(S),  
Gendarme, Agent de Police Judiciaire.

VU LES ARTICLES

20 et 75

DU CODE DE PROCÉDURE PÉNALE, RAPPORTONS LES OPÉRATIONS

SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS,

A ROUEN-SAPINS, entendons :

qui nous déclare :

"" Le vendredi 6 août 1982 à 20 heures 05, alors que je me trouvais sur le chemin départemental 43 à MONT-SAINT-AIGNAN (76), exactement à l'angle de ce chemin départemental et de la rue des mouettes, j'ai aperçu à environ 20 mètres du sol un objet étrange que je nomme objet non identifié.

"" J'ai vu cet objet pendant 3 minutes, ensuite celui-ci a disparu brusquement. Il s'agit d'un objet de forme ovoïde, d'un diamètre de 2 mètres environ, de couleur métallique. Cette forme avançait de 1 mètre toutes les 3 secondes, et se déplaçait en silence en direction de la tour du parc de l'Epte à MONT-SAINT-AIGNAN (76). Sur le côté, j'ai vu une figure géométrique ressemblant à un oeil, celui-ci partait du centre de l'objet pour se terminer en un fin trait de chaque extrémités, il était de couleur rouge lumineux.

"" Cet objet ne possédait aucune antenne. Je tiens à préciser qu'au moment où j'ai vu cette forme, le soleil commençait à se coucher, et que les rayons de celui-ci se réfléchissaient contre la paroi métallique de l'objet.

"" Je tiens également à préciser, qu'il y avait déjà une autre personne qui regardait cette forme. Je ne puis vous donner l'identité de celle-ci.

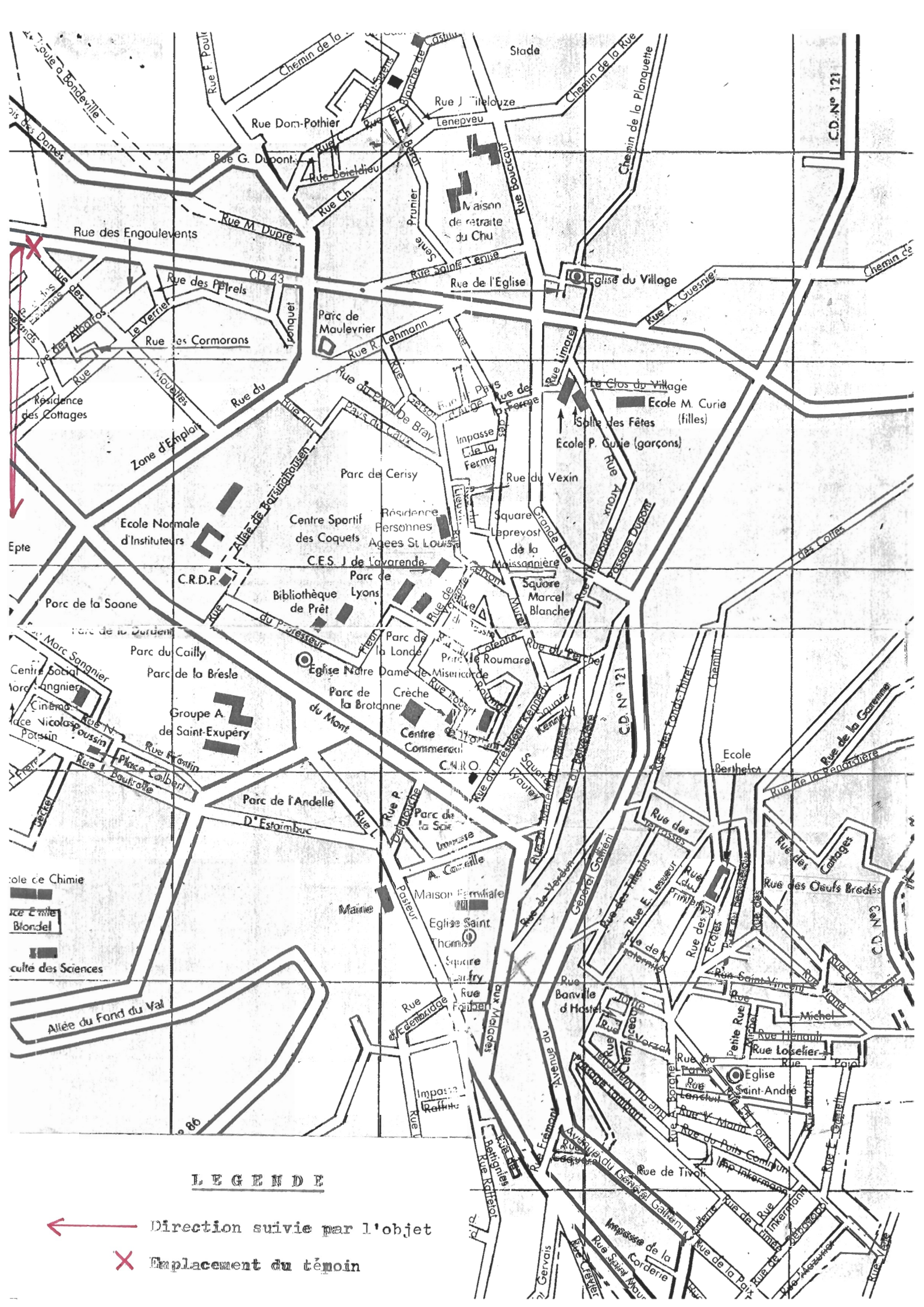
"" C'est à ce moment là que l'objet a disparu, je précise qu'à un moment donné je me suis retourné pour regarder cette personne, et c'est en regardant de nouveau dans la direction de l'objet que celui-ci a disparu.

"" Je n'avais jamais vu d'objet identique auparavant, c'est pour cela que je tenais à le signaler à vos services. Je n'ai rien d'autre à déclarer.

le 11 Août 1982 à 18 heures 45.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer à y ajouter ou à y retrancher.

La personne entendue



**LEGENDE**

- ← Direction suivie par l'objet
- × Emplacement du témoin